

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DU PERSONNEL ET MATÉRIEL

DECRET N° 75/253/ETR/SG/DAAJ/DAGPM 4
du 21/5/75 portant nomination de Monsieur
DOUKORO-BAYEM René en qualité de Secrétaire
d'Ambassade à Bucarest (Roumanie)

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;

Vu

Vu le décret n° 61-143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Étrangères ;

Vu le n° 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Étranger ;

Vu le décret n° 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition du Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

D E C R E T E

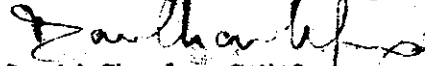
Article 1er : Monsieur DOUKORO-BAYEM René, ~~Instituteur en Sec à G/Ville de~~ nommé Secr. à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Bucarest (République Socialiste de Roumanie).

Article 2 : Les Ministres des Affaires Étrangères, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'Exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Bucarest, sera enregistré publié au Journal de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

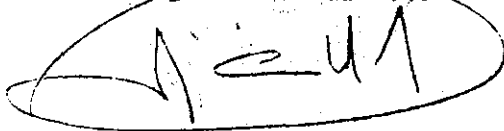
.../...

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre des Affaires Etrangères


David-Charles GANAO.

Drazzaville, le 21 mai 1975



H. LOPES.

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, Chargé de
l'Industrie


A. DENGUET.

P. Le Ministre des Finances
Le Ministre du Commerce


A.P. OATY.

Ampliations :

- JORPC 1
- PRÉSIDENCE DE LA REP..... 1
- RELATIONS EXT..... 1
- CAB/PM 1
- SGCM/DC 2
- APF.ETR..... 4
- DGT 2
- DF 2
- CF 1
- AMBACODRAZZA BUCAREST 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3